



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH
ARRÊTE n° 2021 – 575

2-1 documents d'urbanisme

**OBJET : MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH**

Le Maire de LA TESTE DE BUCH,

Direction Générale
des Services
Techniques
Direction de
l'Aménagement et de
l'Urbanisme

DGS :
Cab :
DGST :
Adjoint :
Dir : *KB*

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L151-43, L153-60, L152-7 et R151-51, R153-18,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Teste de Buch approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 06 octobre 2011,

Vu l'arrêté préfectoral du 10 mars 2021 instituant les servitudes d'utilité publique SUP1, SUP2 et SUP3 prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur la commune de La Teste de Buch,

Vu le recueil annexé au Plan Local d'Urbanisme et au présent arrêté,

Vu le courrier de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer reçu en Mairie le 11 juin 2021 notifiant la prise de l'arrêté préfectoral instituant la servitude,

ARRETE

ARTICLE 1

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de LA TESTE DE BUCH est mis à jour à la date du présent arrêté.

À cet effet, la servitude d'utilité publique résultant de l'arrêté préfectoral susvisé a été reportée sur le recueil du PLU.

Servitudes annexées :

i1 : instauration d'une servitude d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Arrêté Préfectoral du 10 mars 2021

Service responsable : TEREGA (ex TIGF), VERMILION, DREAL NOUVELLE-AQUITAINE

ARTICLE 2

La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public, à la Mairie et à la Préfecture de la Gironde.

ARTICLE 3

Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant 1 mois.

ARTICLE 4

Le présent arrêté sera adressé à la Sous-préfecture du Bassin d'Arcachon.

ARTICLE 5

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transcrit sur le registre d'arrêtés de la Mairie.

Fait à LA TESTE DE BUCH, le 03 septembre 2021

Déposé à la Sous-Préfecture le **17 SEP. 2021**

Affiché le **17 SEP. 2021**

Rendu exécutoire le **17 SEP. 2021**

Patrick DAVET
Pour le MAIRE
En déléguant
Le 1er Adjoint
Gérard SAGNES
Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde



COMMUNE DE : LA TESTE / P.L.U

TABEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
(Limitation administrative du droit de propriété)



Liste établie le 30/08/2021

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	ACTE OFFICIEL INSTITUANT LA SERVITUDE	SERVICE RESPONSABLE
A4	SERVITUDES CONCERNANT LES TERRAINS RIVERAINS DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX OU COMPRIS DANS L'EMPRISE DU LIT DE CES COURS D'EAU Tous cours d'eau non domaniaux	Art. L.211-7, L.212-2-2, L.215-4, L.215-18 du Code de l'Environnement	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET Cité Administrative 33090 Bordeaux cedex
A5	SERVITUDES RELATIVES AUX CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT.	Loi n°62-904 du 4 Aout 1962. Décret n°64-153 du 15 Février 1964.	
	Conduites d'adduction d'eau potable du District d'Arcachon		COBAS 2 allées d'Espagne 33120 ARCACHON
	Collecteur d'assainissement du Bassin d'ARCACHON		S.I.B.A. 16 allée Corrigan 33311 ARCACHON CEDEX
AC1	SERVITUDES DE PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES	Loi du 31décembre 1913.	
	Villa Thélys et son jardin, en totalité	M.H. inscrit le 16 janvier 2001	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France

				54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	Hôtel dit "de Baleste" ou "maison Portier", en totalité.		M.H. inscrit le 19 avril 2004	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	Villa Geneste, son garage, sa clôture, ainsi que son sol d'assiette à l'exception de la piscine.		M.H. inscrit le 18 février 2011	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
AC2	SERVITUDES DE PROTECTION DES SITES ET DES MONUMENTS NATURELS.		Loi du 2 Mai 1930 modifiée.	
	- Façades et toitures de la Villa ROTHCHILD au Pyla-sur-Mer		Site Inscrit le 9 Juin 1943	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	-Ensemble formé par la dune du Pyla et la forêt usagère, situé sur la commune de La Teste.		Site Classé par décret du 28 juin 1994.	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative
	- Ensemble formé par la Grande Dune du Pilat, une partie de la Grande Dune		Site Inscrit le 5 Juin 1943	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
				S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie

	du Sablonney et de la forêt usagère		CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	- Ensemble formé par le site de la forêt usagère	Site Inscrit le 27 Janvier 1978	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	- Ensemble formé par le littoral	Site Inscrit le 1er Octobre 1979	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	Ile aux oiseaux	Site classé le 21 Août 2008	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative
AC3	ZONES DE PROTECTION DES RESERVES NATURELLES. PERIMETRES DE PROTECTION AUTOUR DES RESERVES NATURELLES.	Art. 27 de la Loi n°76-629 du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature, tel qu'il a été complété par l'art. 58-1 de la loi 83-663 du 22 juillet 1983	S.T.A.P.Architecte des Bâtiments de France 54 rue Magendie CS 41006 33081 BORDEAUX Cedex
	Réserve naturelle du BANC d'ARGUIN	Décret du 9 janvier 1986	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative
AR3	ZONES ET POLYGONES	Loi du 8 aout 1929.	

	D'ISOLEMENT CONCERNANT LES SERVITUDES AUTOUR DES MAGASINS ET ETABLISSEMENTS SERVANT A LA CONSERVATION, A LA MANIPULATION OU A LA FABRICATION DES POUDRES, MUNITIONS, ARTIFICES OU EXPLOSIFS			
	Classement du dépôt de munitions de la Base Aérienne 120 de Cazaux et création d'un polygone d'isolement	Décret du 20 février 1995	S.S.B.A. Domaine de Peylus BP 70285 33697 MERIGNAC CEDEX	
AR6	SERVITUDES AUX ABORDS DES CHAMPS DE TIR.	Art. 25 de la Loi du 13 juillet 1927.		
	Champ de tir de CAZAUX (B.A.120).	à voir avec SSBA.	S.S.B.A. Domaine de Peylus BP 70285 33697 MERIGNAC CEDEX	
AS1	SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES ET MINERALES.	Eaux potables : Art. L.1321-2 et R. 1321-13 du Code la Santé Publique. Eaux minérales : Art. L.1322-3 à L. 1322-13 du Code la Santé Publique.		
	FORAGE CABARET DES PINS (A') Lieu-dit BREMONTIER Périmètre immédiat Périmètre rapproché	A.P. du 1 avril 1985	D.D.A.S.S. 103 bis rue de Belleville 33062 BORDEAUX CEDEX	
	Forage du bourg Périmètre Immédiat et Rapproché confondus	Arrêté du 1er Avril 1985	D.D.A.S.S. 103 bis rue de Belleville 33062 BORDEAUX CEDEX	
	Forage "Villemarie". Périmètre de protection immédiate limité à la parcelle A n°403.	Arrêté préfectoral du 23 mai 2003	D.D.A.S.S. 103 bis rue de Belleville 33062 BORDEAUX	

				CEDEX
	Forage "Pissens". Périmètres de protection immédiate et rapprochée, confondus. Parcelles BS n° 393, 452, 190 et 191.	Arrêté préfectoral du 23 mai 2003		D.D.A.S.S. 103 bis rue de Belleville 33062 BORDEAUX CEDEX
	Prise d'eau potable de Cazaux-Lac dans le lac de Cazaux-Sanguinet Périmètre de protection immédiate, rapprochée et éloignée	Arrêté du 3 décembre 2010		C.O.B.A.S 2 allée d'Espagne Bp 147 33311 Arcachon Cedex D.D.A.S.S. 103 bis rue de Belleville 33062 BORDEAUX CEDEX
	Forage « Goulugne de Bas Cazaux » Périmètre de protection immédiate. Parcelle CN n°80	Arrêté préfectoral N° SEN /2015/05/19/21		C.O.B.A.S 2 allée d'Espagne Bp 147 33311 Arcachon Cedex
AS2	PERIMETRES DE PROTECTION INSTALLEES AUTOUR DES ETABLISSEMENTS DE CONCHYLICULTURE ET D'AQUACULTURE ET DES GISEMENTS COQUILLIERS.	Art. 2 du Décret du 30 Octobre 1935.		
	Protection des établissements ostréicoles - BASSIN D'ARCACHON	Décret du 23.01.1945.		Dir. Départ.des AFFAIRES MARITIMES 194 Bd de la Plage BP 90142 33311 ARCACHON CEDEX
EL9	SERVITUDES DE PASSAGE DES PIETONS SUR LE LITTORAL	Art. L.160-6 du Code de l'Urbanisme.		
	Passage des piétons le long du littoral			SERVICE MARITIME EAU

I1	SERVITUDES RELATIVES A LA MAITRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ NATUREL OU ASSIMILE, D'HYDROCARBURES ET DE PRODUITS CHIMIQUES Canalisation enterrée 33 DN 100 GrDF ARCACHON Canalisation enterrée 33 DN 150 LE TEICH – LA TESTE ZI Canalisation enterrée 33 DN 150 LA TESTE ZI LA TESTE VILLE Canalisation enterrée 33 DN 150 LA TESTE ZI LA TESTE CAZAUX Canalisation enterrée 33 DN 150-100 LA TESTE CAZAUX – BISCARROSSE P Canalisation enterrée 33 DN 080 GrDF CAZAUX A LA TESTE Canalisation enterrée 33 DN 080 LE TEICH – LA TESTE Canalisation enterrée 33 DN 200 MIOS FACTURE – LA TESTE ZI Canalisation enterrée DN 258 CAZAUX-CAUDOS	Art. L 555-16, R 555-30, R 555-30-1 et R 555-31 du Code de l'Environnement Arrêté préfectoral en date du 10 mars 2021	40 rue de Marseille 33064 BORDEAUX TEREGA – 40 avenue de l'Europe – CS 20522 – 64010 PAU Cedex VERMILION REP SAS – Recherche et Exploitation Pétrolières – 1762 route de Pontenx – 40161 PARENTIS EN BORN CEDEX DREAL NOUVELLE AQUITAINE – Service Environnement Industriel Département Sécurité Industrielle/Division Canalisations – Cité Administrative – 2 rue Jules Ferry Boîte 55 – 33090 BORDEAUX Cedex
I3	SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE	Art. 35 de la Loi n°46-628 du 8 Avril 1946 modifiée. Art. 25 du Décret n°64-481 du 23 Janvier 1964.	

	TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ			
	Antenne diamètre 80 Facture- Arcachon de GSO exploitée par GDF	Décret du 6 Février 1970	GAZ DE FRANCE-Groupe Gazier Transport Ouest 35 rue de la Brigade RAC 16021 ANGOULEME CEDEX	
	Canalisation LA TESTE DE BUCH/PARENTIS	Arrêté ministériel du 28 Mai 1984	T.I.G.F EUROPARC 9 av. Léonard de Vinci 33600 PESSAC	
	-Poste 63 kV de Cazaux -Poste 63 kV de Secary -Sous-station SNCF de La Teste -Ligne 63 kV Secary-la Teste -Ligne à 2 circuits 63 kV Masquet- Secary 1 et 2 -Ligne 63 kV Arcachon-Cazaux- Secary -ligne 63 kV Arcachon-Lamothe- Facture		RTE/GET GASCOGNE 12 rue Aristide Bergès 33270 FLOIRAC	
	-Ligne 90 000 volts Sécary-La Teste	Arrêté préfectoral du 24 mars 2015	RTE Groupe ingénierie et Maintenance Réseau 34 avenue Henri Barbusse-BP 52 630 31 026 Toulouse Cedex	
I6	SERVITUDES CONCERNANT LES MINES ET CARRIERES ETABLIES AU PROFIT DES TITULAIRES DE TITRES MINIERS, DE PERMIS D'EXPLOITATION DE CARRIERES OU D'AUTORISATION DE	Art. 71 à 73 du Code Minier.		

	RECHERCHES DE MINES ET DE CARRIERES			
	Concession « les mimosas »		Décret du 24 novembre 2006	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative 33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
	Concession des Pins.		Décret du 30 octobre 1996	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative 33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
	Concession de CAZAUX La servitude minière liée à cette concession inclut l'ensemble des réseaux de collectes enterrées situés pour tout ou en partie à l'intérieur de son périmètre et nécessaires à l'exploitation du champ		Décret du 28 mai 1964 Décret du 23 décembre 2010	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative 33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
	Concession de LAVERGNE		Décret du 19 octobre 1966	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative 33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
	Concession de Courbey			DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative

		Décret du 29 mars 2004	33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
	Concession « Les Arbousiers » La servitude minière liée à cette concession inclut l'ensemble des réseaux de collectes enterrées situés pour tout ou en partie à l'intérieur de son périmètre et nécessaires à l'exploitation du champ	Décret du 9 janvier 1995.	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative 33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
	Permis du Pays de Buch	Décret du 13 novembre 2009	DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative 33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
	Pipeline Cazaux-Caudos		DREAL Aquitaine BP55-Rue Jules Ferry-Cité administrative 33090 BORDEAUX CEDEX VERMILION REP BP N° 5-Route de Pontenx 40 161 Parentis-en-Born
INT1	SERVITUDES RELATIVES AUX CIMETIERES.	Art. L.2223-1 et L.2223-5 du Code des Général des Collectivités Territoriales	
	Extension de cimetières et nouveaux cimetières HORS AGGLOMERATION		PREFECTURE-Dir. Admin.Générale 33000 Bordeaux

PM1	SERVITUDES RELATIVES AUX RISQUES NATURELS PLANS DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES	Articles L 562-1 à L 569-9 du Code de l'Environnement. Décret 95-1089 du 5 octobre 1995 modifié par le décret n°2005-3 du 4 janvier 2005 Circulaire du 27 juillet 2011	
	P.P.R. Littoral Littoral girondin de La Teste au Verdon.	Arrêtés préfectoraux du 31 décembre 2001	PROTECTION CIVILE Préfecture de la Gironde Esplanade Charles de Gaulle 33077 BORDEAUX CEDEX
	Plan de Prévention des Risques Inondation par Submersion Marine (PPRSM)	Arrêté Préfectoral du 19 avril 2019	DDTM de la Gironde Service Risques et Gestion de Crise Cité Administrative Rue Jules Ferry BP 90 33090 BORDEAUX CEDEX
PM3	SERVITUDES RELATIVES AUX RISQUES INDUSTRIELS- PLANS DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES	Articles L515 à L515-25 et D 125-29 à D125-34 du code de l'Environnement Décret n°2011-208 du 24 février 2011	
	Etablissement d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques autour du site militaire de Cazaux	Arrêté du 14 octobre 2016.	D.R.E.A.L. Cité Administrative, rue Jules Ferry - BP 90 - 33 092 BORDEAUX CEDEX, DDTM-SPE , Cité Administrative, rue Jules Ferry - 33 092 BORDEAUX CEDEX DDTM-SRGC Cité Administrative, rue Jules Ferry - 33 092 BORDEAUX CEDEX
	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION RADIO-ELECTRIQUES CONTRE LES PERTURBATIONS	Art. L.57 à L.62-1 et R.27 à R.39 du Code des Postes et Télécommunications.	
PT1			

	ELECTRO-MAGNETIQUES			
	Centre de CAZAUX (Aérodrome)	Décret du 22.06.1982		Région Terre Sud-Ouest BORDEAUX Etat Major Caserne Xaintrailles 33998 BORDEAUX ARMEES
	- Centre radioélectrique d'ARCACHON - zone de garde de rayon 500 m	Décret du 29 Novembre 1974		FRANCE TELECOM -UNITE RESEAUX NATIONAUX SUD-OUEST 51 Bd Jean-Jacques Bosc 33065 BORDEAUX CEDEX
	- Centre radioélectrique d'ARCACHON-Aérodrome.	Décret du 9 Octobre 1991.		S.S.B.A. Domaine de Peylus BP 70285 33697 MERIGNAC CEDEX
	Station d'ARCACHON Central Téléphonique Zone de garde et de protection	Décret du 07 Juillet 1993		FRANCE TELECOM -UNITE RESEAUX NATIONAUX SUD-OUEST 51 Bd Jean-Jacques Bosc 33065 BORDEAUX CEDEX
PT2	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES RADIO- ELECTRIQUES D'EMISSION ET DE RECEPTION CONTRE LES OBSTACLES	Art. L.54 à L.56-1 et R.21 à R.26-1 du Code des Postes et Télécommunications.		
	- Centre de CAZAUX (Aérodrome)	Décret du 22.06.1982 i		Région Terre Sud-Ouest BORDEAUX Etat Major Caserne Xaintrailles 33998 BORDEAUX ARMEES
	- Centre radioélectrique d'ARCACHON - Aérodrome (Tour de contrôle).	Décret du 8 Août 1991.		S.S.B.A. Domaine de Peylus BP 70285 33697 MERIGNAC CEDEX
	- Faisceau Hertzien Sémaphore du CAP FERRET/Tour Téléc Marine de	Décret du 6 Septembre 1993		MARINE NATIONALE Direction des Travaux Maritimes -

	BISCAROSSE			LORIENT 56998 LORIENT NAVAL
	-Faisceau hertzien de BISCAROSSE (Landes) à CAZAUX (Gironde)	Art. L54 à L56, L63 et R21 à R26 du Code des Postes et communications électroniques Décret du 6 juin 2013		ESID de Bordeaux Infrastructure bureau Domaine 9 rue de Cursol CS 61142 33082 BORDEAUX CEDEX A.N.F.A.R. 78 av. du Gal de Gaulle 94704 MAISONS ALFORT CEDEX
PT3	SERVITUDES ATTACHEES AUX RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS. - Liaison fibres optiques BORDEAUX/BAYONNE	Art. L.45-1 et L.48 du Code des Postes et Télécommunications. Arrêté de D.U.P. du 9 septembre 1991.		FRANCE TELECOM - U.R.R GIRONDE 51 Bd Jean-Jacques Bosc 33065 BORDEAUX CEDEX
T1	SERVITUDES SUR LA POLICE DES CHEMINS DE FER ET DE VISIBILITE SUR LES VOIES PUBLIQUES. Ligne LAMOTHE-ARCACHON	Loi du 15 juillet 1845. Art. 6 du Décret du 30 Octobre 1935 modifié.		
T5	SERVITUDES AERONAUTIQUES DE DEGAGEMENT (AERODROMES CIVILS ET MILITAIRES).	Art. L.281-1 et R.241-1 à R.243-3 du Code de l'Aviation Civile. Arrêté interministériel du 18.05.1984.		S.N.C.F. BORDEAUX - Division Equipement 54 bis rue Amédée St Germain 33077 BORDEAUX CEDEX
	Aérodrome de CAZAUX (B.A.120)			S.S.B.A. Domaine de Peylus BP 70285 33697 MERIGNAC CEDEX

- Aérodrome d'Arcachon-La Teste	Arrêté Ministériel du 9 Août 1988	S.S.B.A. Domaine de Peylus BP 70285 33697 MERIGNAC CEDEX
---------------------------------	-----------------------------------	--

Vu pour être annexé à l'arrêté du 3 septembre 2021.

Déposé à la Sous-Préfecture le 17 SEP. 2021
Arrêté le 17 SEP. 2021
Rendu exécutoire le 17 SEP. 2021

